

<objet du courrier électronique : Annonces récentes concernant IBM Passport Advantage>

Cher Client Passport Advantage,

IBM tient à attirer votre attention sur deux annonces récentes concernant votre relation Passport Advantage :

- Mise en place d'un nouveau modèle de licence basé sur des “unités de valeur de processeur”.
- Changements dans les conditions d'accès à vos informations de renouvellement de maintenance logicielle par les revendeurs IBM.

Nouveau modèle de licence basé sur des “unités de valeur”

Le 25 juillet 2006, IBM a annoncé la mise en place d'un nouveau modèle de licence appelé unités de valeur de processeur. Ce nouveau modèle remplace le modèle de licence par processeur existant, mais ne change en rien les coûts pour les logiciels IBM déployés sur des technologies processeur existantes. A l'avenir, au fur et à mesure de la commercialisation de nouveaux processeurs, la structure évoluera pour refléter les performances relatives de ces processeurs. La plupart des références Passport Advantage existantes proposées avec un modèle de licence par processeur seront désormais offertes selon les conditions du nouveau modèle de licence par unités de valeur de processeur.

Ce changement dans la manière dont IBM contrôle les droits d'utilisation clarifie la stratégie IBM en matière de licence logicielle et offre une base qui permettra de mieux adapter les prix des middleware aux nouvelles technologies matérielles (nouveaux processeurs multicoeur, par exemple) et au développement des technologies de virtualisation. La différence de valeur ajoutée d'un processeur à un autre est amplifiée par une disparité croissante en termes de performances entre les processeurs anciens et les processeurs récents, et cet écart a largement motivé ce changement de notre modèle de licence. Cela s'inscrit dans la stratégie d'IBM visant à offrir une amélioration significative du rapport prix/performance pour les middleware, et vous offre la souplesse nécessaire pour adapter vos politiques d'achat de logiciels en fonction des nouvelles technologies matérielles.

Changement des droits d'utilisation, du système “par processeur” au modèle par “unités de valeur de processeur”

Dans le cadre des renouvellements de maintenance logicielle, votre licence “par processeur” existante et vos droits d'utilisation Maintenance logicielle seront traités comme s'ils avaient été définis dès le départ selon le système d’“unités de valeur de processeur”. Pour convertir votre maintenance logicielle du système “par processeur” au système par “unités de valeur de processeur”, IBM utilisera un facteur de conversion standard de ‘100’ “unités de valeur de processeur” pour chaque unité “par processeur” pour laquelle vous disposez d'un droit d'utilisation. Cette conversion en “unités de valeur de processeur” représente une nouvelle manière pour IBM d'évaluer les droits d'utilisation, *mais n'implique aucun changement tarifaire* pour les logiciels IBM.

Les propositions de renouvellement de maintenance logicielle émises après le 25 juillet 2006, refléteront cette modification. Vous pouvez consulter ces informations sur Passport Advantage Online, à l'adresse suivante :

ibm.com/software/passportadvantage. Sélectionnez l'onglet "Passport Advantage Online", puis cliquez sur "Customer sign in".

Vous trouverez plus d'informations dans les annonces (Annonce 206-) et (Annonce 206-xxx)

Nouvelles conditions d'accès à vos informations de renouvellement de maintenance logicielle par les revendeurs IBM.

Le 8 mai 2006, IBM a annoncé la mise en place d'un nouveau processus permettant aux revendeurs IBM d'accéder aux informations de renouvellement des clients Passport Advantage. Ce nouveau processus est identique pour les clients Passport Advantage et Passport Advantage Express, et a été conçu en réponse aux attentes de nombreux clients Passport Advantage, qui souhaitaient que chaque revendeur avec qui ils avaient effectué une transaction puisse accéder à leurs informations de renouvellement personnelles.

Cela permettra à votre revendeur de vous fournir les tarifs de renouvellement appropriés au moment opportun, et vous bénéficierez ainsi de davantage de souplesse pour gérer votre renouvellement.

Les propositions de renouvellement de maintenance logicielle émises après le 8 mai 2006 suivront ce nouveau processus, et comprendront une nouvelle fiche détaillée de proposition de renouvellement, indiquant les revendeurs ayant accès à vos informations de renouvellement.

Vous trouverez davantage d'informations sur ce [nouveau processus](#) <indiquer lien dynamique> sur ibm.com/software/passportadvantage

Cordialement,

cc: